



Réutilisation des données santé : analyse du cadre légal actuel et à venir

MASTERCLASS

QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE MASTERCLASS ?

Suivre, comprendre et anticiper les réglementations applicables à tout projet induisant une réutilisation de données de santé.

QUELLES COMPÉTENCES ALLEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

Grace à cette Masterclass vous allez pouvoir anticiper l'adoption du règlement Data Act notamment en gérant l'articulation entre eux des textes tels que le RGPD / Data Act / règlement sur l'espace européen des données de santé (EEDS).

PROGRAMME DE LA MATINÉE

- Introduction au cadre « général » applicable à toute réutilisation des données.
- Analyse de la nouvelle réglementation « particulière » dédiée à la réutilisation des données de santé.
- Approfondissement des réglementations « périphériques » pouvant s'appliquer.
- Réflexions autour des mesures pouvant être mises en place afin de se conformer aux nouvelles réglementations à venir

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Toute personne qui souhaite acquérir les fondamentaux dans l'analyse du cadre légal et à venir des données de santé, juristes, responsables juridiques, DPO... Pour suivre la masterclass, il est nécessaire d'avoir des bases en matière de RGPD.

COMMENT ÊTES-VOUS ÉVALUÉS ?

Vous êtes encadrés par des Avocats qui traitent de ces enjeux au quotidien dans leur métier. L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le stagiaire (auto-évaluation) et/ou le formateur.

Évaluation de l'action de formation :

- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
- À froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS

Durée : 3h
Aucun prérequis n'est nécessaire
Modalités pédagogiques : Présentiel, distanciel et hybride
Prochaine session : une session par mois, date à confirmer avec ITLAW Avocats

Prix : 510 € HT par personne

Pour vous inscrire contactez par e-mail :
formation@itlaw.fr
Une question ? 01.83.62.61.75

L'équipe d'ITLAW Avocats

Faites appel à une équipe d'avocats experts, multipotentielle et humaine disposant des « hard skills » et « soft skills » indispensables pour vous former. Gagnez en efficacité et pragmatisme !

Accès PMR non disponible en présentiel - Pour toute demande relative à l'**accessibilité aux personnes en situation de handicap**, contactez Jessika CANDELA au 01.83.62.59.13 ou à jessika.candela@itlaw.fr



281 Rue de Vaugirard
75015 Paris
01.83.62.61.75
formation@itlaw.fr